

sion des Sauvages à la foy du Christianisme, & Religion Catholique, Apostolique & Romaine; En quoy ils ont fait & font tous les ans de grâds progrès, d'où ladite Compagnie est tres-particulièrement informée, ont creu estre obligez par deuoir de la Charité Chrestienne, de desabuser ceux qui auroient cette creance, par la declaration & certification qu'ils font par les presentes, que lesdits P.P. Iesuites ne sont associez en ladite Compagnie de la Nouuelle France, directement, ny indirectement, & n'ont aucune part au trafic des marchandises qui s'y fait; En foy dequoy la presente declaration a esté signee desdits Directeurs & Associez, Et scellee du sceau de ladite Compagnie. A Paris en l'Assemblée ordinaire d'icelle, le premier iour de Decembre mille six cent quarante trois. Ainsi signé. De la Ferté, Abbé de sainte Magdeleine. Bordier,